



réalisés, les défis à relever et les lacunes à combler dans la mise en œuvre, ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation de la Stratégie et du Plan d'action, et les résultats obtenus.

4. Il est indiqué dans le rapport que la Commission nationale pour la promotion de la femme a été renforcée (p. 11). Veuillez préciser le statut du Comité au sein du Gouvernement, sa structure hiérarchique, les ressources humaines et financières dont il dispose, et son lien avec l'Union des femmes vietnamiennes.

5. Il est également indiqué dans le rapport que l'Assemblée nationale a décidé en

traite, à partir du Viet Nam et à travers le Viet Nam, ainsi que sur le nombre de poursuites en rapport avec la traite. Veuillez préciser les mesures qui ont été prises pour protéger les droits des victimes de la traite. Indiquez en outre quelles sont les mesures spécifiques existantes pour combattre la traite aux fins de mariage forcé ou de mariages contractés dans le cadre de manœuvres frauduleuses. Le Gouvernement vietnamien a-t-il conclu des accords bilatéraux avec des pays concernés pour sauver et réadapter ces victimes?

11. Veuillez indiquer si des mesures spécifiques axées sur la prévention de la traite des femmes et des filles ont été prises, notamment dans le cadre de programmes s'attaquant aux causes profondes de la traite.

Participation à la vie publique et à la prise de décisions

12. Veuillez décrire si des mesures ont été prises pour accroître la participation des femmes au sein du pouvoir exécutif, notamment par l'adoption de mesures temporaires spéciales conformément à la recommandation générale n° 25 du Comité sur le paragraphe 1 de l'article 4 de la Convention. Veuillez fournir des chiffres actualisés concernant la représentation des femmes occupant des postes de responsabilité aux niveaux national, provincial et local.

13. Conformément au tableau 6.4 (p. 70), la représentation des femmes est nulle ou relativement faible dans certaines commissions de la dixième Assemblée nationale, en particulier dans les domaines de la défense et de la sécurité, du droit, de l'économie et du budget. Quelles sont les mesures prises, le cas échéant, pour accroître la participation des femmes à toutes les commissions?

Éducation

14. Le rapport décrit le « Plan national d'action sur l'éducation pour tous pour la période 2003-2015 » (p. 29). Veuillez décrire les mesures prises, les objectifs fixés et les résultats obtenus à la suite de la mise en œuvre du Plan d'action.

15. Veuillez fournir des informations actualisées sur les tendances récentes dans les taux d'obtention d'un diplôme chez les filles par rapport aux garçons à tous les niveaux d'enseignement.

16. D'après le rapport, le taux de scolarisation des filles appartenant à des minorités ethniques n'est que de 10 % (p. 29). Veuillez indiquer si ce taux laisse entrevoir une tendance positive et décrire les mesures prises pour faire en sorte que les filles appartenant à des minorités ethniques aient accès à l'éducation dans des conditions d'égalité avec les garçons. Veuillez indiquer également si ce groupe de filles est expressément ciblé dans le Plan d'action.

17. Veuillez indiquer si des informations sur la planification familiale et l'éducation sexuelle sont fournies dans les écoles aux filles et aux garçons et, dans la négative, préciser comment ces informations sont transmises aux jeunes.

Emploi et émancipation économique

18. Le rapport fait état d'« emplois qu'il [...] est interdit [aux femmes] d'exercer ou dont l'exercice est soumis à des restrictions » (p. 17). Veuillez fournir des informations plus détaillées sur cette affirmation, notamment les types d'emploi

qu'il leur est interdit d'exercer ou dont l'exercice est soumis à des restrictions, et sur le fondement juridique de cette exclusion.

Veillez donner des informations sur les mesures que prend le Gouvernement pour atténuer l'impression que l'exercice de certains emplois est interdit aux femmes.

19. Le rapport ne fournit aucune information sur l'évolution de l'égalité ou des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Veillez fournir des informations sur les écarts de rémunération existants entre les hommes et les

aux soins de santé (p. 36). Quelles mesures ont été prises pour aborder ces questions?

Mariage et rapports familiaux

27. Le rapport aborde la question des certificats d'utilisation de la terre qui autorisent l'enregistrement de la terre à la fois au nom du mari et de celui de l'épouse (p. 49). Toutefois, en particulier dans les zones rurales, la terre demeure enregistrée sous le nom du chef de famille, la plupart du temps des hommes. Veuillez fournir des informations détaillées sur les mesures prises pour faire en sorte que le droit des femmes à la propriété soit garanti.

Protocole facultatif

28. Veuillez indiquer si des mesures ont été entreprises en vue d'adhérer au Protocole facultatif.
